

ON S'ABONNE... A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an... 26 fr. Six mois... 14 fr. Trois mois... 8 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES: 25 centimes la ligne. RÉCLAMES: 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.



L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Tables with columns for dates, days, and various postal routes and schedules.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 3 Octobre 1866.

BOURSE DE PARIS. Table with columns for dates (Du 1er octobre, Du 2, Du 3) and values for different financial instruments (Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0).

BULLETIN

On lit dans la partie non-officielle du Moniteur: Un grand nombre de départements sont en ce moment ravagés par les inondations.

L'Empereur, vivement ému des désastres éprouvés par les populations, a autorisé le ministre de l'Intérieur à ouvrir une souscription dans toute la France pour venir en aide à ceux qui sont si cruellement frappés.

L'Empereur s'est inscrit en tête de la liste pour une somme de 100,000 francs, l'Impératrice pour 25,000 francs, et le Prince Impérial pour 10,000 francs.

L'année 1866 laissera de son passage des traces calamiteuses; nul fléau n'aura manqué à son cortège: Après la guerre les épidémies, après les épidémies les inondations. L'histoire fera, toutefois, observer que la prudence humaine, aidée par les progrès de la science et de la civilisation aura circonscrit en des limites aussi étroites que possible, les désastres causés par ces diverses calamités.

Laissons aux hommes spéciaux le soin d'établir dans quelles proportions les grands travaux hydrographiques, exécutés depuis quelques années dans les contrées les plus exposées aux débordements de nos fleuves et de nos rivières, auront répondu aux résultats qu'on s'en était promis; mais ce que, dès aujourd'hui nous pouvons faire observer, c'est que, à l'aide des voies de communication instantanée que possèdent les administrations départementales, les autorités locales, prévenues en moment opportun, ont pu, en prévenant elles-mêmes les populations riveraines, autrefois désarmées contre la crue subite des principaux cours d'eau, provoquer des moyens de sauvetage d'une incontestable efficacité.

Pais, si des sinistres locaux n'ont pu être évités, des ordres émanant du siège même du gouvernement et transmis par le télégraphe ne permettent-ils pas aux autorités préfectorales de subvenir aux besoins les plus pressants des victimes? C'est ainsi que le ministre de l'Intérieur, que le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics ont mis, dès aujourd'hui, à la disposition des préfets, sur les fonds de secours, des sommes destinées à atténuer les souffrances des familles qu'atteignaient hier les inondations.

Ne nous laissons donc pas aller au découragement en présence des épreuves que nous avons à subir par suite des perturbations des éléments,

ou de l'invasion de certaines calamités inséparables des destinées humaines; félicitons-nous, au contraire, de vivre, dans une société et sous un gouvernement, qui se sont donné pour mission de diminuer, autant que possible, le nombre des mauvaises chances auxquelles sont exposés les générations et d'en atténuer les effets.

Pour extrait: A. Laytou

Les journaux italiens, que la crue des eaux, sur les deux versants des Alpes, avait empêché de nous parvenir exactement depuis quelques jours, nous apportent, aujourd'hui, d'assez nombreux détails dont nous allons tâcher de donner l'analyse. En ce qui concerne Palerme, les avis sont toujours fort opposés lorsqu'il s'agit de fixer le caractère de la dernière révolte. Les correspondances s'accordent à annoncer que les deux chefs principaux de l'insurrection ont été un certain Bentivegna de Corleone et le Père Rottolo, émissaires bourbonniens. Mais les antécédents de ces deux personnages peuvent aussi les faire considérer comme mazziniens.

Le colonel Bentivegna du 13e régiment de ligne de l'armée nationale, destitué à la suite d'un arrêt du conseil de discipline, pour de graves fautes, vient en seconde ligne. Ses opinions sont très-exagérées, et sa haine contre les habitants du continent n'était un mystère pour personne. Le troisième, commandant des troupes révoltées se nomme Miceli. C'est un agent des Bénédictins de Monreale, qui avait surtout pour but le maintien des corporations religieuses et de leurs revenus.

Le présomptif d'abord, une coalition de tous les intérêts extrêmes plutôt qu'une politique arrêtée qui a été le point de départ et le mobile de la lutte. Au milieu d'une telle confusion, les polémistes italiens formulent, chacun de leur côté, les réquisitoires qui favorisent leurs visées, mais aucun d'eux ne saurait argumenter d'après des documents précis.

L'attaque contre Palerme a commencé dans l'après-midi du 21. Le feu a duré pendant toute la journée du 22 et la nuit du 23. Il y avait dans Palerme, au moins, 30,000 insurgés armés. A la Porte Macqueda, la lutte a été très-acharnée. C'est là qu'on a eu à déplorer les plus graves pertes. Après la prise de Porta Macqueda, l'artillerie a pris en enfilade les principales rues de la ville. A partir de ce moment, on a pu considérer la révolte comme vaincue. La flotte, rangée devant Palerme, a coopéré de son mieux à l'attaque, en lançant des grenades sur les points où se trouvaient les rassemblements.

Dans un discours qu'il a prononcé à Florence, Garibaldi a désavoué les auteurs de la révolte, en déclarant celle-ci anti-nationale.

La certitude de la signature prochaine du traité de paix avec l'Autriche, fait d'ailleurs diversion aux préoccupations siciliennes. On considère si bien l'accord comme étant déjà un fait accompli, que cinq commissions ont été instituées pour vérifier les inventaires et recevoir livraison du matériel et des fortresses de la Vénétie, savoir: Pour Vérone et Pastrengo, pour Peschiera, pour Mantoue et Legnago, pour Palmanuova et pour Venise.

On s'était trop hâté d'accepter les nouvelles défavorables venues du Mexique par la voie de New-York, sans tenir compte de la partialité qu'on remarque souvent dans les renseignements provenant de cette source. Le Moniteur assure que l'Empire est tranquille, qu'il ne s'est produit aucun trouble sérieux, et que nulle rencontre n'ayant eu lieu entre les troupes impériales et leurs adversaires, il s'ensuit que le récit des avantages, soi-disant remportés par ceux-ci, est complètement erroné.

Selon la Provincia de Turin, le pébliste vénitien aura lieu le 14 octobre. La formule

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 3 octobre 1866.

LA CHASSE AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

Troisième partie

Suite

DU CHAPITRE XLIII.

Les paroles du sauvage n'étaient pas énigmatiques; le héraut signifiait au camp que le conseil allait se réunir, et je savais que Hissoo-Royo (le loup espagnol) était l'appellation indienne du renégat mexicain. Je n'étais pas préparé à répondre; ignorant l'étendue des connaissances de Wakono en espagnol, je n'osais répliquer dans cette langue. Mon embarras était grand, et le sauvage importun, sans doute quelquel ami de Wakono lui-même, semblait déterminé à s'attacher à mes pas. Comment me débarrasser de lui? Une idée heureuse vint à mon secours. Prenant un air de dignité extrême, je levai la main et je fis à mon homme un salut d'adieu, comme si j'eusse été désireux de n'être pas troublé dans mes méditations.

Je me retournai et continuai lentement ma marche. L'Indien accepta le congé et disparut avec un air de dépit évident; la conduite étrange de son ami Wakono lui inspirait sans doute une vive surprise. J'atteignis sain et sauf le fourré; je me retournai alors pour examiner le terrain. Mon ami pénétrait en ce moment dans la foule des sauvages groupés autour du feu. Ma rencontre avec l'Indien aurait pu avoir des suites fâcheuses; mais elle m'avait appris quelques faits utiles. En premier lieu, je connaissais mon nom; ensuite, je savais qu'un conseil allait se tenir, et enfin que le renégat Hissoo-Royo était mêlé à toute cette affaire. Tout s'éclaircissait: le conseil rassemblée n'était autre que le jury qui devait décider du sort d'Isolina. J'étais donc arrivé à temps. Les divisions du renégat et du chef sauvage avaient protégé jusque-là ma fiancée. Cette pensée me consolait et me fortifiait.

De ma nouvelle position, — j'occupais la lisière du bois, — j'apercevais tout le camp; mais j'y cherchais en vain Isolina. Elle ne se trouvait pas dans la loge du chef.

Peut-être se trouvait-elle au fond du bois, à l'écart des autres prisonnières blanches, me dis-je. Cette conjecture ranima mes espérances. Je résolus d'explorer le fourré. Si je l'y trouvais, il m'était facile de la délivrer. La vie de six hommes était en mon pouvoir. Que pouvaient des sauvages désarmés contre mes revolvers? Pleins de confiance dans la sécurité de leur camp, ils avaient déposé leurs fusils et leurs lances. Peut-être la trouverai-je seule ou en la compagnie d'un geôlier? La réunion du conseil favorisait cette

supposition. Je résolus de commencer immédiatement mes explorations. Le terrain ne ralentissait pas ma marche. Il y avait peu de broussailles et les arbres étaient clair-semés. Mes mocassins étouffaient le bruit de mes pas et le feuillage épais interceptait les rayons de la lune. Ça et là l'astre de la nuit illuminait une clairière où se passaient des scènes horribles... Je m'étais trompé. Tous les hommes ne s'étaient pas rendus au conseil; quelques-uns avaient entraîné leurs prisonnières blanches dans le bois et leur infligeaient les traitements les plus cruels. Mon cœur saigna à cet spectacle affreux. A chaque pas mes doigts se pressaient sur la détente d'un revolver pour immoler un de ces monstres; mais la pensée d'Isolina m'arrêta. Une action irréfléchie pouvait tout perdre.

Je parcourus le bois en tout sens, mais en vain; je n'aperçus que des femmes éplorées et nulle part celle que je cherchais. Mes perquisitions m'amènèrent enfin près de la loge du chef. M'y arrêtant, j'écartai doucement le feuillage: je n'avais plus besoin de continuer mes recherches: Isolina était devant moi.

XLIV — Le conseil. —

Oui, là, devant moi, était ma fiancée, et je n'osais pas lui adresser la parole; j'avais à peine le courage de la contemplation... Mes mains tremblaient dans le feuillage qu'elles écartaient, et mon cœur battait à se rompre. Je n'avais pas tout d'abord aperçu Isolina. En regardant à travers le fourré, un spec-

tacle étrange avait un instant arrêté ma vue. De grands changements s'étaient opérés dans les groupes qui entouraient le feu. Les sauvages, au lieu d'être placés irrégulièrement, étaient assis ou plutôt accroupis en cercle en distance égale les uns des autres. Il y en avait une vingtaine: ils étaient tous revêtus du costume national; ils avaient le haut des bras, le nez, les oreilles et le coup ornés de petits coquillages; une couche de chaux, d'ocre et de vermillon couvrait tout leur corps. Nul doute, j'avais sous les yeux les membres du conseil...

Les autres Indiens, — ceux qui portaient des costumes de fantaisie, — se tenaient à un pas ou deux derrière les membres du conseil; ils parlaient avec animation, à voix basse. D'autres sauvages encore se promenaient à une certaine distance du feu. Il me fallut à peine dix secondes pour faire ces différentes observations; mes regards tombèrent alors sur Isolina. En face de la loge, la chaîne des Indiens était interrompue sur un espace d'une douzaine de pieds. J'aperçus ma fiancée au milieu de ces sauvages; elle était assise sur une robe en peau de buffle derrière le cercle du conseil. Elle avait les bras libres, mais ses jambes étaient étroitement garrottées. Quoiqu'elle présentât le visage à ses juges, je la reconnus immédiatement; ces formes gracieuses étaient bien celles d'Isolina... Au delà du feu et vis-à-vis de l'endroit où était ma fiancée, j'aperçus un autre être que je connaissais bien: le cheval blanc. Un Indien le tenait en laisse; on se disputait à la fois le pauvre animal et sa maîtresse. Je remarquai aussi un homme qui me causa un vif dégoût et une profonde indignation: c'était Hissoo-Royo, le renégat mexicain; il avait

La reproduction est interdite.

sera celle-ci : « Voulez-vous faire partie de la monarchie constitutionnelle du roi Victor-Emmanuel II roi d'Italie et de ses légitimes successeurs ? »

Depuis l'occupation de Palerme par les troupes royales, la ville est rentrée dans les conditions normales d'ordre et de tranquillité.

D'après une correspondance de Candie, la flotte turque entoure l'île de tous côtés pour empêcher l'introduction de munitions de guerre expédiées de la Grèce aux insurgés.

Pour le Bulletin politique : A. Layton.

INONDATIONS.

Les rivières et cours d'eau de la vallée d'Aoste et des vallées voisines ont grossi extraordinairement dans la nuit de samedi à dimanche. La Dora Baltea s'est élancée avec furie dans les plaines ; elle a envahi les parties basses des territoires de Vische jusqu'aux plaines de Monerivello. Il a fallu, dans la nuit, venir en bateaux pour sauver les habitants en péril. Déjà dans la journée on avait eu soin de mettre le bétail en sûreté. Le Malone et l'Orco se sont réunis. Le chemin de fer était sérieusement menacé. Un grand nombre d'ouvriers ont été occupés à poser des sacs de terre pour empêcher de plus graves événements. Le dommage matériel est considérable. La récolte du vin est perdue dans une partie des terrains inondés par la Dora.

(Provincia de Turin 27.)

Le 27 seront rétablies les communications directes télégraphiques avec l'Autriche.

Le Chisone a débordé hier après Pinerola. La route provinciale a été abandonnée.

Une trombe d'eau tombée dans la nuit du 24 sur le Mont-Cenis a causé de grands dégâts au chemin. Les eaux n'ayant pas pu être détournées à temps à cause du remblai exécuté par le chemin de fer Fell, les dégâts ont été plus considérables. L'interruption principale est à Bar. Le courrier passe difficilement. Les voyageurs sont obligés de passer à pied dans beaucoup d'endroits.

Le chemin de fer est rompu entre Bus-soleno et Suse.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Le New-York-Times pense que la politique de M. Johnson a échoué.

Trieste, 30 septembre.

On mande de Candie que les insurgés avaient repris les positions précédemment perdues par eux près de Meleka, et qu'ils avaient attaqué en même temps les hauteurs de Kerumia qui dominent la Canée. Ali-Riza-Pacha les avait repoussés, le 22 dans plusieurs engagements sur les hauteurs de Kerumia, lesquelles ont été prises d'assaut par Mahomet-Pacha. Les insurgés, après avoir essuyé des pertes sensibles, se sont retirés dans les montagnes de Sphokia. Les Sphokiotes auraient l'intention de se soumettre. Kiriti-Pacha commande en personne au quartier-général turc de Neokon-Neokari.

Copenhague, 30 septembre.

Le ministre de la guerre, M. Nergard, a donné sa démission et a été remplacé par M. Birsloef, chargé d'affaires du Danemark à Washington.

Berlin, 29 septembre.

La Correspondance Zeidler dit : Les patentes pour la prise de possession sont déjà dressées et elles vont être immédiatement publiées dans les villes et les

des traits et un aspect vraiment diaboliques; des peintures hideuses donnaient à sa figure une expression féroce; il avait gravés sur son front une tête de mort et des os posés en croix; sur sa poitrine je vis la reproduction fidèle d'une chevelure fraîchement coupée, emblème d'une nature cruelle.

Je cherchais en vain le rival qui lui disputait la possession d'Isolina. Peut-être ne se trouvait-elle pas là? peut-être n'était-il pas encore arrivé? Comme il était le fils du chef, il pouvait être dans la tente. Cette dernière conjecture me parut la plus vraisemblable.

On apporta le grand calumet de paix: il fit le tour du cercle en passant de bouche en bouche; chaque sauvage n'aspirait qu'une bouffée de tabac. Je savais que tel était le signal de l'ouverture du conseil. Le jury allait entrer en délibération.

XLV

— Perplexité. —

Le hasard m'avait favorisé jusque-là; je n'aurais pu choisir un meilleur emplacement que celui où je me trouvais; j'avais sous les yeux le feu du conseil, le conseil lui-même, les groupes voisins, en un mot tout le camp. Je songeai à tirer parti de ma position avantageuse.

Force m'était de mettre mon premier projet à exécution; je devais enlever ma fiancée par un hardi coup de main. Quelle chance avais-je de la délivrer autrement de tant d'hommes? Quand et comment faire cette tentative?

Elle n'était qu'à dix pas de moi. Pouvais-je m'élancer subitement et couper ses liens avec mon coateau? Aurais-je le temps d'échapper aux sauvages? Non! la

communes. L'administration civile passera aux commissaires qui auront les pouvoirs de préfets.

Les affaires ministérielles proprement dites seront dirigées de Berlin. Les fonctions des gouverneurs généraux seront purement militaires. On aura beaucoup d'égards pour les lois et coutumes existantes. L'administration judiciaire restera pour le moment telle qu'elle.

Le Jury a condamné le conseiller privé Gawioski et le Conseiller d'Etat Jakowlew pour détournement de fonds publics, à la déportation en Sibérie.

Florence, 29 septembre au soir.

Garibaldi est parti pour Caprera.

La *Nazione* affirme positivement que l'escadre anglaise n'est pas entrée dans les eaux de la Sicile. L'escadre a été signalée de Siracuse, en haute mer le 25, et le 26 de Girgenti. Elle ne s'est pas approchée de la terre et elle est arrivée le 28 à Cagliari.

La *Gazette officielle* et d'autres journaux italiens contiennent de nombreux renseignements sur les troubles de Palerme.

Rome, 29 septembre.

Le Pape est allé, cette après-midi à l'hôtel de Rome, rendre sa visite à l'Impératrice du Mexique. Le Saint-Père s'est entretenu longuement avec Sa Majesté.

NOUVELLES DU MEXIQUE

On lit dans le *Moniteur* :

« Les dépêches du maréchal commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique, arrivées aujourd'hui par voie d'Angleterre, portent la date du 29 août.

« Le maréchal Bazaine est rentré à Mexico le 26 août, venant de l'Etat San Luis de Potosi, où il avait laissé le général Douay avec les troupes de sa division.

« Aucun engagement ne s'est produit dans cette contrée, ce qui contredit les dépêches arrivées récemment par la voie de New-York.

« La vallée de Mexico continue à jouir du plus grand calme; le général mexicain Mendès continue à maintenir le Michoacan dans de bonnes conditions. Une tentative de soulèvement qui s'est produite dans le Jalisco a été réprimée par les gardes rurales des localités environnantes.

« Rien à signaler dans les Etats de Sinaloa, Sonora, Durango et Aguas Calientes. Le coup de main du général du Preuil à l'est de San Luis de Potosi a produit le meilleur effet. Ce succès a été confirmé par une rencontre dans laquelle le colonel Lopez, du régiment de l'impératrice, a mis en pleine déroute, à Rio Verde, les dissidents, qui ont laissé sur le terrain 50 tués, des prisonniers, et un grand nombre de chevaux et d'armes. La situation de la Huasteca ne s'est pas améliorée; les Autrichiens se sont concentrés du côté de Tulancingo. Tuxpan est toujours menacé, mais rien ne confirme la prise de cette ville que des dépêches anglo-américaines disent tombée au pouvoir des dissidents.

« Vera Cruz jouit de la plus grande tranquillité, malgré la prise de Tampico. Le colonel mexicain Camacho, qui commandait la place de Tlacotalpan avec 300 hommes, a évacué cette place le 20 août et s'est retiré avec sa troupe sur Alvarado.

« Des renseignements venus de Vera Cruz font connaître que la ville de Medellin, occupée par 40 hommes de régiment étranger, a été attaquée le 22 août par une bande de 500 dissidents aux ordres de Prieto. Après un combat qui a duré six heures, l'ennemi a dû se retirer, en abandonnant une trentaine d'hommes tués ou blessés. La défense de Medellin fait le plus grand honneur au sergent Poulin, du régiment étranger, qui a été remarquable de sang-froid, de bravoure et d'intelligence militaire. Les autres

chose était impossible. Ses ravisseurs l'entouraient, et le rênégat qui la convoitait ne la quittait pas des yeux. En un bond il nous aurait atteints. A sa ceinture brillait la lame triangulaire d'un grand couteau espagnol; j'aurais été massacré avant d'avoir seulement débarrassé Isolina de ses liens. Mon projet était donc inexécutable; malgré moi je dus attendre une meilleure occasion. Je me rappelai la recommandation de Rube : « N'agis pas trop vite, jeune homme, attends le dernier moment. » Les circonstances ne pouvaient jamais être plus défavorables qu'elles ne l'étaient à cette heure. Mes yeux erraient tour à tour d'Hissoo-Royo à ses compagnons. Isolina avait encore le visage tourné; je n'osai pas souhaiter qu'elle dirigeât ses regards de mon côté, j'avais peur d'apercevoir les mutilations barbares que le boucher et le forgeron mexicain lui avaient, sans doute, infligées. Ce doute affreux accroissait encore mon anxiété. Je me rappelai les sombres paroles de Cypro.

Il plut alors à la fortune de me sourire. Tant de petits incidents m'avaient favorisé depuis la veille, que les destins m'étaient enfin propices et qu'ils voulaient seconder mes efforts. En ce moment ma fiancée tourna son visage vers moi. Que l'on juge de ma joie quand je reconnus que son front ne portait l'empreinte d'aucune lettre et que les ciseaux avaient respecté ses joues. La pauvre captive semblait excessivement inquiète. Croyait-elle que je l'avais abandonnée? Que n'eussé-je pas donné pour l'informer de ma présence! Vœux superflus! on l'observait avec des yeux trop jaloux. Je n'aurais pu prononcer un mot que les sauvages n'eussent entendu, car il régnait un profond silence. Personne n'avait encore parlé.

postes de Terres Chaudes n'ont pas été inquiétés.

« L'état sanitaire du corps expéditionnaire reste satisfaisant; on n'a enregistré que quelques cas de vomito sur la côte et dans les Terres Chaudes. »

Nouvelles du jour.

Les ministres se sont réunis aujourd'hui au ministère d'Etat, où se tiennent, en l'absence de l'Empereur, les séances du Conseil.

Par décret impérial, en date du 27 de ce mois, rendu sur la proposition du ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts, les fonctions de surintendant général des théâtres ont été supprimées.

Par le même décret, M. Camille Doucet, membre de l'Académie française, directeur de l'administration des théâtres, a été nommé directeur général de l'administration des théâtres.

M. Ducros-Aubert vient d'être nommé sous-chef du cabinet, au ministère des affaires étrangères, M. Aubert remplissait à Constantinople les fonctions de secrétaire d'ambassade.

Le prince Napoléon est de retour à Paris de son voyage en Suisse.

Le ministre de l'intérieur a envoyé, au nom de l'Empereur aux préfets des départements dont les noms suivent les diverses sommes pour secourir d'urgence les inondés. Voici la répartition des crédits :

Gironde 2,000 fr.; Lot 2,000 fr.; Loire 1,500 fr.; Savoie 3,500 fr.; Lozère 6,000 fr.; Nièvre 4,000 fr.; Allier 4,000 fr.; Haute-Loire 2,000 fr.; Yonne 2,000 fr.; Loiret 2,000 fr.

On mande de Biarritz que M. le marquis de Moustier a prêté serment entre les mains de l'Empereur comme ministre des affaires étrangères. M. de Moustier est attendu lundi, à Paris; il prendra immédiatement possession de son ministère.

On parle de M. Anber et de M. de Bouville pour remplacer, au Sénat, le comte Baciocchi et le marquis de Boissy.

Il y a plusieurs mois le docteur Jobert de Lamballe a été frappé d'une paralysie du cerveau. L'état du savant professeur étant désespéré, il est question de le remplacer à la chaire de clinique chirurgicale dont il est titulaire.

L'Empereur s'est fait inscrire au nombre des exposants de la 10<sup>e</sup> classe. Cette classe comprend les améliorations de l'état moral et physique de l'homme. L'Empereur, dont on connaît la sollicitude pour les intérêts des classes laborieuses, a imaginé le modèle d'une maison d'ouvriers qui, à la modicité du prix de revient unit toutes les commodités désirables et les conditions requises par l'hygiène publique. Moyennant un loyer peu élevé, le locataire deviendrait en quelques années propriétaire de maison; c'est le moyen le plus sûr d'inspirer à la classe ouvrière les habitudes d'ordre et d'économie.

A Paris, la journée du 29 (samedi) a eu moins de soleil que les précédentes; cependant il n'est pas tombé de pluie et le vent demeure au Nord-Est. La Seine décroît.

Le service des dépêches est rétabli sur la ligne du Bourbonnais; mais les dépêches de Bordeaux et de Biarritz ne peuvent arriver à

La voix d'un héraut proclama enfin l'ouverture du conseil. Il y eut quelque chose de si solennel dans tout ce cérémonial, et chaque mouvement se fit avec tant de régularité, que si je ne m'étais trouvé en plein air et à trois pas de costumes sauvages de physionomies féroces et tatouées, j'aurais pu me croire devant une cour civilisée. C'était en effet un jury, mais il n'y avait pas des juges. Les membres du jury étaient eux-mêmes jugés; dans leur simplicité, ces Indiens présentaient que chacun comprenait la loi sans interprètes. Les avocats aussi étaient absents, chaque partie, plaignante et défenderesse, plaidant sa propre cause. Telle est la mode dans les hautes cours des prairies, une mode que l'on pourrait adopter partout, ce me semble, avec avantage.

Le nom d'Hissoo-Royo retentit dans l'air. Le héraut l'appela devant la cour; autre analogie avec les coutumes des peuples civilisés. Trois fois l'huissier sauvage prononça le nom du rênégat en élevant constamment la voix. Il aurait pu s'épargner cette peine; celui qu'il appelait se trouvait là prêt à comparaître. Quand le héraut eut fini de parler, le rênégat répondit en s'avançant dans l'espace qui s'étendait entre les juges; puis il fit signe, se releva de toute sa hauteur, croisa les bras sur la poitrine et attendit dans cette attitude. En cet instant, je me demandai si je ne devais pas m'élaner du fourré et décider en une fois de mon sort et de celui de ma fiancée.

Tout les guerriers indiens étaient désarmés, l'occasion semblait favorable et je m'avançai vers la lièvre extrême du bois. Mais je songeai aux spectateurs indiens qui presque tous portaient des lances et qui se trouvaient à quelques pas de là... Pouvais-je lutter contre des ennemis aussi nombreux? Pouvais-je espérer de rompre cette barrière humaine? Certes, c'est été folie de l'essayer. La recommandation de Rube aidant j'abandonnai de nouveau cette entreprise insensée.

La suite au prochain numéro.

Paris qu'avec un retard de vingt-quatre heures. Tout est entouré d'eau, la ligne ferrée est coupée, et il n'y a plus d'autre voie libre que celle du Mans.

On vient de frapper à la monnaie une grande quantité de pièces de 2 fr. d'un franc et de 50 centimes. Les pièces de 2 fr. et d'un franc sont surtout remarquables par la beauté du type: elles ont d'un côté l'effigie couronnée de laurier, et au revers l'écusson impérial, comme dans les nouvelles pièces de 5 fr. en argent et dans celles de 50 et 100 fr. en or.

Depuis longtemps on n'avait frappé une monnaie qui eût un aussi beau relief et un type aussi bien réussi.

Les exposants provinciaux ou étrangers peuvent être rassurés quant à leur hébergement et à leur nourriture durant la grande exhibition de 1867. La commission impériale va mettre en adjudication la construction, au voisinage du champ de mars, d'un caravansérail où seront admis, non gratuitement, hélas! Non seulement les industriels, mais les visiteurs de toutes les parties du globe. Chaque pays aura son compartiment, comme chaque abeille, dans la ruche, a son alvéole. On parlera toutes les langues, sera-ce la tour de Babel? Non; chacun s'y fera entendre et comprendre, pourvu qu'il ait en poche sequins, roubles ou guinées.

On sait que plusieurs Conseils généraux, dans leur récente session, ont voté des crédits spéciaux destinés à couvrir les frais de voyage et de séjour à Paris d'un certain nombre d'ouvriers, choisis par leurs camarades pour visiter l'Exposition de 1867. Le gouvernement, s'associant à cette ingénieuse idée, s'occupe d'en étendre l'application aux divers centres manufacturiers et agricoles. Une subvention de l'Etat complètera les allocations départementales, accrues déjà par le concours des sociétés de secours mutuels et par les comices. Ceci a trait à la résidence parisienne, qui sera d'un mois environ. Quant aux frais de voyage, les compagnies de chemins de fer ont offert avec un louable empressement, de délivrer des places gratuites aux délégués des corporations ouvrières et des régions culturelles.

Nous disions hier que Dupray de la Ma-herie, condamné à sept ans de travaux forcés pour complicité dans les détournements commis au préjudice du sous-comptoir devait se pourvoir en cassation. En effet, il vient d'accomplir cette formalité en présence du greffier de la Cour impériale.

On nous a communiqué les faits suivants, relatifs à une affaire qui a été jugée à Londres, samedi dernier, deux enfants nommés Bryan, l'un, une fille âgée de huit ans, l'autre un garçon de trois ans et six mois, ont été arrêtés par un constable de police. Ils demandaient l'aumône dans Westmoreland-Street. Ils furent conduits à la station de police de Collège-Street. Après une accusation régulièrement formulée, ils comparurent devant le magistrat M. O'Donell. Le fait sur lequel se basait l'accusation fut prouvé. Le magistrat rendit sa décision qui condamnait la jeune fille à subir un emprisonnement de quatorze jours dans le pénitencier de Grangegorman, et, de plus, lui imposait le travail forcé; quant au garçon de 3 ans et demi, il était envoyé à Richmond Bridewell et condamné aussi au travail forcé! Il fut ensuite question de savoir quels vêtements on lui donnerait et quel genre de travail forcé lui serait imposé. Comme il n'avait jamais supposé qu'on incarcérerait un sujet d'un âge si tendre, le Conseil de surveillance n'avait pas pourvu à garnir convenablement le garde robé du jeune délinquant, et les inspecteurs-généraux ne purent indiquer le genre de travail auquel l'enfant serait astreint. Il en résulta que le Gouverneur, ému d'un sentiment de compassion, fut obligé de lui procurer quelques vêtements légers et de l'envoyer à l'hôpital pour y être soigné. En attendant, on a eu recours aux inspecteurs-généraux, et en conséquence de leurs instructions, l'inspecteur local a transmis aujourd'hui au gouvernement un rapport sur l'affaire, accompagné d'une copie de la décision du magistrat.

Pour extrait : A. Layton.

Bulletin Agricole

Octobre va-t-il nous récompenser de septembre et même d'août, si fâcheux pour le vigneron ou le cultivateur? Le soleil que nous revoyons enfin permet de l'espérer. Hélas! il ne réparera qu'en partie les dommages d'une température véritablement désolante. L'inondation a complété, pour ainsi dire, le chagrin du pays agricole. Nouvelles pertes à réparer, nouvelles misères à secourir. La sympathie du riche sera au niveau de la souffrance du pauvre. La classe aisée fera mieux que de parler de solidarité démocratique, elle la pratiquera. L'hiver ne sera pas trop rude aux familles éprouvées.

En attendant, la vendange s'accomplit mieux qu'on ne l'espérait. Jean-Raisin a repris, grâce au soleil, sa bonne mine réjouissante. Dans les clos où l'on a pu ajourner la cueillette, le vin sera convenable. Il y a presque partout abondance, on le voit au prix des fûts neufs et vieux. Quel dommage qu'on ne trouve pas le moyen de remédier à la fragilité des amphores !...

Sur le marché central et dans les lieux de production, la vente est beaucoup plus active qu'il y a quinze jours. Les sortes riches en alcool sont recherchées en vue des coupages dont le vin de Bismark aura besoin pour ne pas faire danser les chèvres. En somme, l'avantage obtenu depuis la mi-septembre est de 15 à 20 fr. par pièce. Aux personnes qui s'étonneraient que la hausse ne soit pas plus forte, nous rappellerons que, sans compter les récoltes antérieures, 1865 a donné quelque chose comme 65 millions d'hectolitres, dont un quart et plus se trouve encore en cellier ou en cave. C'est de l'argent qui, avec le temps, se changera en or.

Il rentre aussi quelque espérance dans les exploitations rurales. On reprend à force, sous un ciel propice, les labours et les ensemencements. Si bien, qu'on ne fréquente plus le marché ou la halle. On croit d'ailleurs que la hausse n'a pas dit son dernier mot. On pourrait bien se tromper. Voilà, sur le carreau parisien, le blé à 40 fr. (l'hect. 1/2), et la farine à 69 fr. (les 157 kilos). En province, le cours du froment, moyenne qualité, est de 22 50 (l'hect.). Ce sont des prix sortables sur lesquels on ne comptait guère il y a six mois. En profiter peut être prudent. Vous allez voir arriver les blés russes ou espagnols, et même les farines américaines !...

Du reste, le beau temps a ralenti l'activité des demandes en céréales à Paris et dans les départements. Il n'y a pas de baisse, mais la hausse est suspendue. Constatons, pour la satisfaction de nos boulangers, que le pain de ménage vaut 40 c. (le kilo.) L'avoine, après avoir été délaissée, reprend un peu de faveur.

Les nouvelles de l'extérieur sont au calme pour toutes les céréales. L'Angleterre nous demande quelques parties, mais sans l'entraîner des dernières semaines.

En raison des appréhensions qu'on a sur la récolte des betteraves, une forte reprise se manifeste à l'égard des spiritueux. Les 3/6 nord sont cotés 64 fr. (l'hect.). Hausse également sur les eaux-de-vie. Le Montpellier est à 65 f., le Cognac de 110 à 120, selon qualité.

Le marché des produits oléagineux est stagnant, malgré l'ouverture de la saison de vente.

Il en est de même pour les fourrages. A Paris, barrière d'Enfer, le foin vaut de 54 à 56 fr., la luzerne de 50 à 52 fr. (les 500 kil.) On s'attend, par suite des inondations, à des prix plus fermes.

La semaine n'a pas été favorable au commerce du bétail. A Sceaux et à Poissy, on cesse à peu près de voir les commissionnaires achetant pour Londres. Puis les apports ont été très forts jeudi, 2,834 bœufs et 17,374 moutons. Donc, rien d'étonnant à la langueur des affaires.

Les avis des foires et marchés d'automne en province sont satisfaisants. La boucherie achète facilement, à de bons prix, et vend de même.

A La Chapelle, il a été amené 3,600 porcs, qui se sont vendus au cours moyen de 1 fr. 30 (le kilo.).

Un mot en terminant au sujet des produits horticoles. Précisément à cause de son humidité, la température estivale a profité aux légumes, qui seront abondants et bon marché durant la campagne. Il y aura également du fruit, mais de qualité médiocre. Quant aux pommes de terre, elles sont nombreuses et fortes généralement. Il n'est point vrai qu'elles soient malades. C'est un bruit que fait courir le goinfre compagnon de Saint-Antoine.

Pour extrait : A. Layton.

Chronique locale.

Notre département n'est malheureusement pas le seul qui ait eu à souffrir des désastres de l'inondation.

Les nouvelles qui nous parviennent des divers points de la France apportent les plus affligeants détails. Des campagnes dévastées, des voies de communication rompues, des familles plongées dans le deuil et la ruine, tels sont les malheurs que nous avons à déplorer.

L'Empereur, dont le cœur généreux souffre de toutes les douleurs du peuple, a voulu que de prompts soulagements fussent apportés à tant et de si grandes infortunes.

Une somme de 35,000 fr. a été mise, par Sa Majesté, à la disposition de M. le Ministre de l'Intérieur pour être immédiatement répartie entre les départements les plus éprouvés, en vue de venir en aide aux plus pressants besoins. 2,000 fr. ont été, sur cette somme, mis à la disposition de M. le Préfet, qui a parcouru les rives du Lot et de la Dordo-

gne afin de juger par lui-même et de distribuer des secours aux plus nécessiteux.

Une souscription est ouverte dans le département. Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la circulaire adressée, à cet effet, par M. le Préfet à MM. les Sous-préfets et Maires.

Les instructions contenues dans cette circulaire ne sont pas changées; les offrandes seront applicables exclusivement au département du Lot et versées entre les mains des Receveurs municipaux.

Nous sommes fermement convaincus que l'appel chaleureux de notre premier magistrat sera entendu, et que chacun sera jaloux d'avoir sa part dans cette œuvre éminemment charitable et patriotique.

Une souscription nationale est également ouverte dans toute la France, sous le patronage de Sa Majesté.

L'Empereur s'est inscrit en tête de la liste pour 100,000 fr. L'Impératrice, pour 25,000 fr. Le Prince Impérial pour 10,000 fr.

Des comités vont être organisés par les soins de M. le Préfet.

Par arrêté de S. Exc. M. le Ministre des Finances, en date du 28 septembre, M. Gardarain (Paul-Antoine), commis principal à la direction de l'enregistrement du timbre et des domaines a été nommé percepteur de Souillac, en remplacement de M. Lassan qui reçoit une autre destination.

La foire de Cahors, du 1<sup>er</sup> octobre, a été très peu importante. Les vendanges ayant lieu à peu près sur tous les points, avaient retenu les habitants des campagnes dans leurs vignes. La vente des cerceaux et des tonneaux a été assez productive.

Le blé s'est vendu avec une hausse de 50 c. Baisse de 95 centimes sur le maïs.

Un déplorable accident mettait, hier soir, en émoi, les habitants de la rue du Lycée à Cahors. Les époux S..., venant de vendanger, rentraient en ville, lorsque la voiture d'un commis voyageur, arrivant un peu trop vite, renversa la femme S... et lui passa sur le corps. De prompts secours dirigés par l'auteur involontaire de cet accident, ont été prodigués à cette pauvre femme.

La vente des raisins au poids paraît s'établir sur notre marché. Jusqu'ici, se fiant à l'apparence souvent trompeuse d'une corbeille, on achetait sans autre contrôle que le coup-d'œil. Désormais, c'est la balance rigoureuse qui décidera. C'est, à tous égards, plus juste.

Les examens de la prochaine session du baccalauréat commenceront à Toulouse, le 3 novembre, dans les deux Facultés. Conformément aux réglemens, les inscriptions et consignations (100 fr. 20 c.) seront reçues au secrétariat, rue du Sénéchal, 13, du 1<sup>er</sup> au 15 octobre pour les candidats au baccalauréat *ès-sciences*, et du 10 au 25 pour les candidats au baccalauréat *ès-lettres*. D'après une décision ministérielle, tous les candidats, *sans exception*, seront soumis au nouveau programme. Rien n'est changé dans les dispositions du baccalauréat *ès-sciences restreint*.

Monsieur le Directeur du Journal du Lot.

Monsieur le Directeur,

Le numéro de votre journal du 29 septembre dernier a reproduit un article du *Mémorial de Figeac* qui, en alarmant tout d'abord notre population agricole, en lui annonçant la présence dans le Lot du Typhus contagieux des bêtes bovines, la rassure en même temps en lui apprenant la cessation du fléau.

Permettez-moi donc de relever dans vos colonnes cette erreur de diagnostic, en faisant savoir à vos lecteurs qu'ils n'ont rien à craindre de l'affection qui s'est développée sur les bœufs de M. Mage, propriétaire, à Latronquière; car elle n'a nullement le caractère contagieux, et si l'on a aperçu un cachet typhoïdique sur les sujets malades, ce n'était que la conséquence de la mauvaise hygiène à laquelle ils sont soumis.

M. Lafosse, professeur de pathologie à l'École impériale vétérinaire de Toulouse commissionné à cet effet par son Excellence Monsieur le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, pour étudier la maladie, et que j'ai accompagné dans sa visite à Latronquière, n'a été nullement surpris du développement de cette affection, quand il a eu pris connaissance du pâturage où ces animaux sont laissés en dépaissance.

Cette affection s'est caractérisée par un état hydroémique des individus avec terminaison fatale amenée sur les uns par un pissement de sang, sur les autres par des Catarrhes purulents et ulcéreux.

M. Mage a même déclaré que cette affection, de nature enzootique, faisait souvent éprouver de grandes pertes, par suite de mortatités nombreuses, qui sévissaient par intervalle;

mais sans jamais avoir reconnu chez lui, comme chez ses voisins, le caractère contagieux. Veuillez agréer, etc.

LAUR, Vétérinaire,

professeur de Zootechnie, à la Ferme-Ecole du Montat. Cahors, le 1<sup>er</sup> octobre 1866.

Un décret modifie l'organisation des écoles normales, régies jusqu'à présent par le décret du 21 mars 1851.

Voici les principales additions subies par le nouveau programme :

Le chant religieux fait place à une formule générale : le chant. La tenue des livres est ajoutée à l'arithmétique. Au lieu des éléments d'histoire et de géographie, le programme prescrit : les éléments de l'histoire et de la géographie générale et particulièrement l'histoire et la géographie de la France. Les instructions élémentaires sur l'agriculture, l'industrie et l'hygiène devront comprendre, désormais, l'horticulture. Comme le chant, le dessin linéaire est remplacé par une formule générale : le dessin. Enfin, on ajoute, pour la première fois, les éléments de géométrie et des notions d'administration communale et de tenue des registres de l'état civil.

Désormais, l'âge minimum d'admission sera de seize ans au lieu de dix-huit; l'âge maximum de vingt au lieu de vingt-deux.

On nous écrit de Luzech :

Le 30 septembre, vers minuit, un incendie a détruit le chai de M. Guilhaud-Pagès, adjoint du maire. On présume que le feu a pris par suite de quelque étincelle provenant du fourneau où a fait bouillir la vendange. Tout a été détruit.

Dans la soirée de dimanche, un incendie attribué à la malveillance a éclaté dans une grange au village de Nardailac. L'auteur soupçonné a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Gourdon.

On nous écrit d'Aynac :

Aynac, le 30 septembre 1866.

Monsieur le Rédacteur,

La commune d'Aynac vient d'avoir sa petite fête scolaire : une brillante distribution de prix a été faite aujourd'hui aux nombreux élèves de l'école communale, dirigée depuis vingt ans, par un excellent instituteur, M. Delprat. La joie et le bonheur rayonnaient sur le front de toute cette jeunesse qui allait enfin recevoir, la plupart, la récompense de leur labeur, les autres un encouragement à mieux faire à l'avenir. Nombreuse était la réunion. M. le Maire, entouré de son Conseil municipal et des notables de l'endroit, a cédé la parole au vénérable pasteur, qui a voulu, avec trois jeunes abbés de la localité, honorer de sa présence cette cérémonie. Les paroles et les conseils de ce digne prêtre pleins de dignité et d'onction, ont produit, sur l'assemblée, une impression profonde. M. le Maire a pris ensuite la parole, et, après un discours de circonstance fort applaudi, la distribution a commencé.

Parmi les beaux et nombreux volumes qui ont été distribués, chacun en a admiré un surtout, magnifique volume, dû à la munificence de M. Bazile, fils, avocat, à Figeac et membre du Conseil municipal d'Aynac. La distribution terminée, chacun s'est retiré emportant de cette cérémonie les plus douces émotions.

L'intérêt que vous portez au progrès de l'instruction populaire, le plaisir que vous avez de porter à la connaissance du public tout ce qui peut l'intéresser, me font prendre la liberté de vous prier d'insérer cette lettre dans les colonnes de votre excellent journal.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'hommage de mes civilités empressées.

L. ..., fils, d'Aynac.

ENQUÊTE AGRICOLE.

M. Le Préfet donne avis, que l'enquête agricole ordonnée par le décret impérial du 28 mars 1866, sera ouverte au chef-lieu du département, Hôtel de la Préfecture, le 15 octobre 1866.

La Commission instituée par arrêté préfectoral du 22 septembre se réunira, sous la présidence de M. CAZES, Président de chambre à la Cour impériale de Toulouse.

SAVOIR :

A Cahors, les 15, 16 et 17 octobre ;  
A Gourdon, les 19 et 20 id.  
A Figeac, les 22 et 23 id.

La Commission se transportera, si elle le juge opportun, sur divers points des arrondissements.

Les personnes qui désireraient être entendues devront en faire la demande écrite, et transmettre cette demande à la Préfecture, à l'adresse de M. le Président de l'Enquête, avant le 6 octobre.

A l'expiration de ce délai, toute nouvelle demande d'admission sera considérée comme non avenue.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

30 septembre Constans (Antoine), rue Corridor.  
3 octobre Faugère (Justine), rue Ste-Barbe.  
1<sup>er</sup> — Cournot (Marguerite), place au Bois.  
2 — Valérie (Alfred-D.), rue des Augustins.

Mariages.

2 octobre Garrouy (Antoine), cultivateur, et Deilhaes (Marie), couturière.

Décès.

1<sup>er</sup> octobre Pignères (Jean), 20 jours, rue St-James.

2 — Delpech (Anna), 45 ans, b. Sud.  
2 — Malvy (Guillaume), serrurier, 63 ans, place de la Gendarmerie.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 30 septembre 1866.

8 versements dont 1 nouveau 903 87  
5 remboursements 290 »

Pour la chronique locale : A. LAYTON.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :  
1<sup>o</sup> Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 %, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort ;  
2<sup>o</sup> Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société. 1

Départements.

Le département de la Lozère est celui qui paraît avoir le plus souffert. Les routes ont été obstruées au point que, sur celle de Rodez à Mende, la diligence qui fait le service des dépêches a dû suspendre sa marche pendant deux jours.

Voici, du reste, ce qu'on écrit de Mende, à la date du 26 septembre :

« L'inondation de lundi dernier a occasionné de grands ravages dans la ville de Mende et ses environs.

« La crue du Lot a été d'une violence extrême. L'eau montait jusqu'au premier étage de toutes les maisons.

« Dans l'église de la Miséricorde, l'autel de la Sainte-Vierge a été emporté. Un prêtre qui se trouvait dans l'église a voulu emporter la réserve, et au moment où il allait sortir, l'eau est entrée avec une telle force qu'il a failli périr; plusieurs personnes sont allées à son secours, et on a réussi à le sauver au moyen d'une échelle.

« Le jardin des demoiselles M... a été emporté. Elles sont restées enfermées dans leur maison toute la journée de lundi, et on croyait les trouver mortes. Heureusement elles avaient pu se réfugier au galetas, et l'eau ne les a pas atteintes.

« Il y a encore six personnes enfermées par l'inondation dans le moulin de M. D..., la maison est entourée d'eau de tous côtés; le courant est si fort qu'il est impossible de le traverser pour aller à leur secours. »

Enfin on donne les détails suivants sur les inondations observées sur la ligne du chemin de fer de Figeac à Capdenac :

« Un peu après Figeac se trouve le petit village de Saint-Do, il a été complètement submergé par un torrent qu'on appelle le Cellé. Les habitants, au nombre de cinq cents environ, ont été recueillis à Figeac. C'est à partir de ce point que les pluies ont fait de ravages sur la ligne.

« Les terrassements du chemin détrempé par l'eau, qui n'a cessé de tomber depuis samedi, présentant quelque danger d'éboulement, les voyageurs ont été obligés de descendre, et ont suivi à pied le train de Montvalent à Saint-Denis, près de huit kilomètres. Il y avait environ trois cents voyageurs. Les employés du chemin de fer ont requis les habitants du voisinage, et à l'aide des torches ils ont éclairé cette marche nocturne.

« A chaque instant on entendait l'éboulement d'une parcelle de la chaussée, et ce n'est pas sans quelque crainte que la caravane marchait. Heureusement, grâce aux précautions prises par les employés du chemin de fer, grâce à leur vigilance, aucun accident n'est arrivé.

« Un peu avant d'atteindre à Saint-Denis, le chemin de fer traverse la Dordogne sur un viaduc magnifique d'une longueur de près d'un kilomètre. La Dordogne était si grosse que l'eau arrivait jusqu'au tablier du pont. Il a fallu remonter en wagon pour la traverser.

« Des deux côtés on voyait l'eau tourbillonner, et aussi loin que la vue pouvait aller, c'était une mer jaunâtre qui entraînait dans son courant furieux les arbres, les maisons et tout ce qui se trouvait sur son passage.

« Un cri de joie a retenti de tous les wagons lorsque le pont a été franchi, et les voyageurs sont redescendus pour continuer leur route à pied, toujours éclairés par les torches.

« Enfin, à Saint-Denis, le train a pu reprendre sa marche régulière jusqu'à Périgueux.

« Les employés du chemin de fer ont été admirables de dévouement et de prévenances pour les voyageurs, et les habitants se sont prêtés avec empressement au service qui leur était demandé. » (J. de l'Aveyron)

Il est arrivé mardi dernier à Fondvergues, commune de Decazeville, un triste événement qui se rattache à la crue extraordinaire de tous les cours d'eau. La femme Couderc, née Lagarrigue, était occupée à laver du linge dans un lavoir couvert que surmontait une chambre appartenant au sieur Albert et qu'alimentait l'eau d'un ravin. Les eaux de ce ravin, considérablement grossies par les pluies ayant attaqué, sans qu'on s'en aperçut, les fondements de cette mauvaise construction, un des murs a cédé tout-à-coup et le petit bâtiment s'est écroulé tout entier sur le lavoir, ensevelissant la femme Couderc sous les pierres. Quant on a pu la retirer elle n'était plus qu'un cadavre.

Deux couturières qui se trouvaient dans la chambre ont été plus heureuses. Portées à terre avec le plancher, elles ont pu sortir des ruines de la maison sans éprouver d'autre mal que la peur.

Faits Divers

UNE EVASION.

Tout le monde connaît les péripéties qui ont précédé et accompagné l'évasion de M. de Lavalette en 1816. Voici, sur cette évasion célèbre, un détail ignoré généralement.

Il ne suffisait pas de s'évader de la Conciergerie; il fallait encore gagner les frontières et passer à l'étranger. Le trajet était long. M. de Lavalette craignait surtout d'être reconnu par quelques-uns des employés de son administration, qu'il rencontrait à chaque relais de poste.

Les chevaux brûlaient le pavé; l'infortuné fugitif commençait à respirer et l'espoir renaît dans son cœur. On arrive dans un village dont le nom m'échappe. C'était le dernier relais. Encore un effort et la frontière était franchie!

Tout-à-coup M. de Lavalette, en mettant la tête à la portière, retient un cri de surprise et se prend à pâlir.

— Qu'y a-t-il, demande un de ses compagnons de voyage.

— Là! là! voyez cet homme sur le seuil de sa porte, c'est le maître de poste... Je le connais... et il me connaît... Comprenez-vous? Je suis perdu!

En parlant ainsi, M. de Lavalette avait fait un mouvement pour se rejeter au fond de la voiture; mais le maître de poste s'avancait vers la voiture à pas lents, jetant autour de lui des regards soupçonneux. Arrivé auprès de la portière, il s'arrête, examine attentivement M. de Lavalette sous l'uniforme anglais dont il est affublé, et finit par le saluer avec une sorte de respect attendri...

— Monsieur, dit-il alors, vous venez de Paris, à ce que l'on m'a appris, et je désirerais savoir si vous n'avez pas entendu parler, là-bas, de l'évasion de M. de Lavalette.

— De l'évasion! fit l'ex-directeur général en affectant un accent anglais prononcé, mais je ne sais... j'ignore.

— Ah! c'est que je le connais, répond le maître de poste avec un sourire doux et fin.

— Vous!

— Oui, je lui ai quelque reconnaissance, — une vieille dette à acquitter, — et je voudrais...

— Quoi donc!

Le maître de poste tira un rouleau de sa poche, et le présenta à M. de Lavalette.

— Monsieur, ajouta-t-il aussitôt d'une voix ou tremblait une émotion mal contenue; il y a là dedans une centaine de louis. M. de Lavalette va se trouver à l'étranger privé peut-être de ressources, du moins momentanément, et je vous serais obligé si vous vouliez bien vous charger de cette petite somme pour l'exilé.

M. de Lavalette ne répondit pas. La joie, le trouble, l'attendrissement étouffaient sa voix; mais il dut se contenir.

Dans de pareils moments, on doit craindre jusqu'à l'expression de la reconnaissance. Quoique M. de Lavalette eût été heureux de serrer les mains de cet excellent homme, il repoussa assez sèchement son offre, et quitta le relais sans même lui adresser un regard.

Seulement, arrivé à la frontière, quand il put se croire sauvé et à l'abri de tout trahison, il fit venir le postillon qui l'avait accompagné.

— Mon ami, lui dit-il, en lui mettant dix louis dans la main, j'ai un service à te demander.

— Ah! je suis tout à vous! répond le postillon enthousiasmé par le pourboire; que faut-il faire?

— Presque rien.

— Mais encore.

— Avec ces dix louis, tu boiras à la santé de ton maître, et lui diras que M. de Lavalette est sauvé.

Pour extrait A. Laytou.

COMPAGNIE ANONYME DU CHEMIN DE FER DE LILLE A BÉTHUNE

CAPITAL RÉALISÉ, 2 MILLIONS

ÉMISSION

de 14,000 obligations de 500 FRANCS

Créées en vertu des Statuts et d'une autorisation ministérielle du 11 janvier 1866.

Ces obligations sont émises au taux de 250 fr.

Elles produisent un intérêt annuel de 15 fr. payable par semestre, 7 fr. 50 cent. le 1<sup>er</sup> avril et 7 fr. 50 cent. le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1867.

Elles sont remboursables à 500 fr., en 90 années, par voie de tirage au sort.

Le 1<sup>er</sup> tirage aura lieu le 31 décembre 1869.

Ces obligations seront au porteur, et elles seront cotées à la Bourse de Paris.

Il est versé en souscrivant..... 50 fr.  
Du 1<sup>er</sup> au 10 janvier 1867..... 50 fr.  
Du 1<sup>er</sup> au 10 avril 1867..... 60 fr.  
(moins le coupon de 7 fr. 50 c., net 52 fr. 50 c.)  
Du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 1867..... 60 fr.  
Du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 1867..... 60 fr.  
(moins le coupon de 7 fr. 50 c. net 52 fr. 50 c.)

Total à verser..... 250 fr.

Le coupon de 7 fr. 50 cent. du 1<sup>er</sup> avril et celui de 7 fr. 50 cent. du 1<sup>er</sup> octobre 1867 seront reçus en déduction des versements à opérer à ces époques.

Les souscripteurs auront la faculté de se libérer par anticipation, moyennant une bonification d'intérêts à 4 pour 100 l'an. Ils recevront en même temps les titres définitifs portant les coupons d'intérêts.

Ces Obligations, avec la prime résultant du remboursement au pair de 500 fr., produisent un intérêt annuel supérieur à 6 pour 100 (6.58).

Dans le cas où, après la clôture de la souscription, le chiffre des obligations souscrites dépasserait 14,000, les demandes seraient réduites proportionnellement.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

DU LUNDI 1<sup>er</sup> AU MERCREDI 10 OCTOBRE 1866,

A PARIS,

Au Siège de la Société, 3, rue Rossini.

A CAHORS,

Chez MM. Cangardel et fils.

Les 14,000 Obligations qui font l'objet de la présente émission, sont créées en vertu d'une autorisation ministérielle, en date du 11 janvier 1866, et compléteront les fonds sociaux prévus par les Statuts.

L'état d'avancement des travaux permet d'apprécier que le produit de ces Obligations suffira largement pour toutes les dépenses de la ligne et du matériel roulant.

La Compagnie a émis 8,000 actions de 500 fr. chacune, et la ligne est entièrement terminée sur un parcours de 20 kilomètres, dont 12 sont livrés à l'exploitation des marchandises.

Les grands travaux d'art de tout le réseau sont exécutés, la presque totalité des terrains esai achetée, et les terrassements sont très avancés.

La Compagnie possède en outre une grande partie de son matériel roulant, et notamment dix machines locomotives suffisantes pour commencer l'exploitation de toute la ligne.

Les Obligations ne représentent pas la moitié de la dépense entière de la ligne, et en vertu des Statuts, elles ont un privilège sur tout l'actif social. Les intérêts sont prélevés sur le produit net de l'entreprise avant toute distribution de dividende.

L'intérêt et l'amortissement des Obligations forment une annuité de 225,500 fr. représentant un produit inférieur à 5,000 fr. par kilomètre.

La section en exploitation de Bully-Grenay à Violaines, qui ne fait que le service des marchandises, a produit, pendant les douze derniers mois, une recette brute moyenne de 13,301 fr. 62 centimes par kilomètre, bien que cette section ne soit rattachée à aucun des grands centres industriels que ce réseau est appelée à desservir.

Le chemin de Lille à Béthune et à Bully-Grenay se trouve enclavé dans l'une des sections les plus avantageuses des lignes de la Compagnie du chemin de fer du Nord, auxquelles il se rattachera à plusieurs points.

Sur ce parcours de 50 kilomètres environ, il desservira cinq villes et aura pour tête de ligne la ville de Lille, qui compte 157 milles habitants, et dont l'arrondissement a une population dépassant 500,000 habitants. Il sera le chemin le plus court pour transporter les houilles du centre du bassin du Pas-de-Calais dans le rayon de Lille et dans ceux de Roubaix, Tourcoing, Armentières, etc.

Ces conditions exceptionnelles et les produits déjà acquis et signalés plus haut, permettent de compter sur un produit kilométrique qui ne saurait être inférieur à celui de la ligne de Besseges à Alais. Ce chemin, qui est loin de se trouver dans des conditions aussi avantageuses sous le rapport de la population et du développement général de l'industrie, a encaissé en 1864 et 1865, 35,000 fr. par kilomètre.

A GAGNER 672 LOTS

QUATRE GROS LOTS DE 100,000 — 100,000 — 100,000 — 150,000 CLOTURE 25 OCTOBRE

de l'avantageuse combinaison pour les TIRAGES DÉFINITIFS (GRANDS TIRAGES des Quatre Grandes Loteries (4,250,000 fr.) du BUREAU-EXACTITUDE.

Adresser cinq francs (mandat-poste ou timbres-poste) au directeur du

BUREAU-EXACTITUDE, rue RIVOLI, 68, Paris, et on recevra vingt billets pour toutes changes de gain des 672 lots, compris les Gros Lots de

100,000 — 100,000 — 100,000 — 150,000 Avantages. — Ces 20 Billets étant tous pour les Grands Tirages, on peut, pour 5 fr., gagner quatre cent cinquante mille francs. 100,000 — 100,000 — 100,000 — 150,000

DÉJEUNER HYGIÉNIQUE

Les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, celles donc les fonctions digestives se font difficilement, et par conséquent prédisposées aux influences épidémiques, trouveront dans le RACHOUT de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris, un déjeuner aussi léger que réparateur. Cet aliment, composé de substances aoleptiques réduites en poudre, est aussi ordonné par un grand nombre de médecins aux jeunes enfants, aux estomacs desquels ses propriétés nutritives et fortifiantes conviennent spécialement. Dépôts dans les pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

CHEMINS VICINAUX.

Le maire de la commune de Livernon donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal de grande communication, n° 2, est déposé à la mairie de Livernon.

Etude de M<sup>e</sup> Bru, huissier à Figeac.

Le 30 septembre a eu lieu, à Figeac, la vente de deux caisses de faïence, à la requête de la compagnie du chemin de fer d'Orléans.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

A VENDRE

1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux, 2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

AVIS. — Le sieur BARBARY, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à LUZECH (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzech, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur BARBARY, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. BARBARY de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzech.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

A VENDRE

L'Etude de M<sup>e</sup> Ruamps, notaire à St-Paul-Labouffie. — S'adresser pour la vente à M<sup>e</sup> Roques, à Labrugade.

JACQUES SÉGUY

PEINTRE MENTION HONORABLE

à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.

Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrierie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n°55.

ÉPICERIES — DROGUERIE INDUSTRIELLE — COMESTIBLES  
— SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE  
**E. LEPETIT**  
RUE DE LA LIBERTÉ, 4  
VINS FINS — BONBONNERIE

DEMANDE DE REPRÉSENTANT

Une importante maison de commerce en VINS DE CHAMPAGNE demande un bon représentant à la Commission, pour la vente de ses vins. — Ecrire à H. A. T., poste restante à EPERNAY (Marne).

VITESSE VOITURES PUBLIQUES PROBITÉ et SÉCURITÉ. ET A VOLONTÉ EXACTITUDE

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

Nota. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.